

TARIFS DE L'EAU

ANNEE 2023

**COMMUNES D'AUDREHEM, BONNINGUES-LES-ARDRES,
ESCOEUILLES, CLERQUES, REBERGUES, SURQUES.**

- **Tarif des Consommations** : part variable

<i>1) Pour une consommation totale :</i>	<i>Part Syndicat (HT)</i>
- ne dépassant pas 250 m ³ par an	: 0,97 €
- de 251 m ³ à 1.000 m ³ par an	: 0,85 €
- supérieur à 1000 m ³ par an	: 0,70 €

2) La « redevance prélèvement eau de nappe » est fixée à 0,09 € HT le m³.

3) Tarif de la redevance pollution : le tarif de la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique est fixé par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie à 0.32 € HT le m³, cette redevance leur est reversée en totalité.

- **Tarif des Abonnements** :

Le tarif des abonnements est fixé comme suit :

Calibre du Compteur	Taxation de base comprenant location et entretien de compteur en propriété privée PAR AN (HT)
15 mm	46.10 €
20 mm	69.26 €
32/40 mm	90.68 €

**Frais d'ouverture ou de résiliation d'un abonnement (arrivée ou départ
d'un abonné) : 20 € HT**